



Fédération
Française
du Sport
Adapté

CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA ATHLÉTISME ADAPTÉ



CHÂLONS EN-CHAMPAGNE



22 AU 24 JUIN 2023



Soutenu par



Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Chalons en Champagne

Venir à Chalons e Champagne

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Demande(s) de dérogation

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Mots d'accueil



La Championnat de France de para athlétisme adapté est organisée du 22 au 24 juin 2023 à Châlons en Champagne dans la Marne, par la ligue Sport Adapté du Grand Est ; une excellente nouvelle quand on connaît la forte demande locale pour le développement du Sport Adapté et la volonté affirmée de la ligue de continuer ce même développement de pratique.

Nous pouvons ainsi compter sur la motivation et l'expérience des salariés de la ligue, le savoir-faire des bénévoles, la qualité des infrastructures de la ville de Châlons en Champagne – sans oublier le soutien du club du Club Olympique Champagne Argonne Athlétisme et de l'ASAC les Matelots – pour offrir aux équipes un rendez-vous sportif de qualité.

Un grand merci à eux et à nos partenaires car c'est grâce à leur enthousiasme et à leur professionnalisme que ce rendez-vous peut avoir lieu et que nous pourrons accueillir dans les meilleures conditions près de 200 athlètes.

Je souhaite à tous les participants, qu'ils soient sportifs, arbitres, accompagnateurs ou spectateurs, une excellente compétition, empreinte des valeurs que défend notre fédération.



Marc Truffaut
Président du COI

Bienvenue à Chalons en Champagne



Cathédrale Saint Etienne

Châlons en champagne constitue le chef-lieu du département de la Marne. Cette ville était aussi la capitale régionale de l'Ex-Champagne Ardennes. Cette place régionale importante fut permise par une importante empreinte historique. Marquée par les guerres, la révolution et la monarchie, la ville regorge de monument historique incontournable, notamment la porte sainte croix qui fut érigée en l'honneur de Marie Antoinette, pour son arrivé en

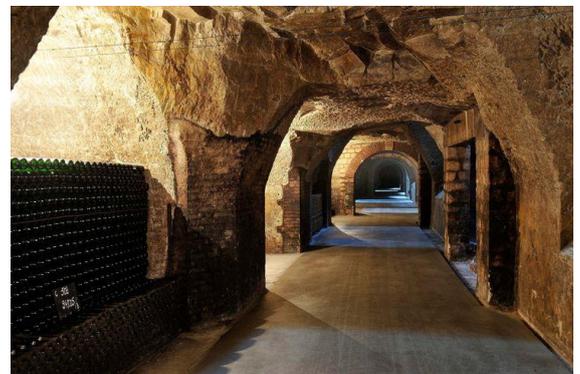
France et son mariage avec le futur roi Louis XVI.

Ou encore la statue de Jeanne d'Arc dressée en mémoire de son passage dans la ville les 14 et 15 juillet 1429.

Châlons en champagne s'avère également être une terre de culture et de sport, grâce notamment au Centre National des Arts du Cirque, seul école supérieur des arts du cirque en Europe. On ne dénombre également pas moins de 169 associations sur le territoire chalonnais, allant du club d'athlétisme au club d'échec.

Chalons est également terre d'agriculture et du viticulture, implanté au milieu du « grenier de la France », la ville se trouve donc être une place forte, de par la présence de la direction départemental de l'agriculture et de la forêt, mais aussi par la présence de sa foire annuelle, maintenant septuagénaire (la 77^{ème} édition aura lieu début septembre de cette année). Malheureusement, bien que des maisons de champagne produisent toujours sur la ville de Châlons, nous ne retrouvons plus de vignoble dans le Chalonnais, mais il existe toujours des caves taillées dans la roche et classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La ville de chalons en champagne reste également une place forte religieuse, on y retrouve 25 monument consacré au culte religieux.



**Cave de champagne
Joseph Perrier**

Venir à Chalons en Champagne



Stade des Frères Lauvaux
15 Rue René Lemoine
51000 Chalons en Champagne

En voiture

2 accès autoroutes

- Châlons-en-Champagne est située sur l'autoroute **A26-E17**, également appelée autoroute des Anglais, qui part de Calais et rejoint Troyes.
- L'autoroute **A4** reliant Paris à Strasbourg passe également à proximité de Châlons-en-Champagne, sortie 27 La Veuve.
- Pour rejoindre Châlons: Sortie 17 Saint-Gibrien ou Sortie 18 Mont-Choisy

En train/TGV

- La gare de Châlons-en-Champagne est desservie par le **TGV circulant entre Paris-Est et Bar-le-Duc**. Le TGV permet de rejoindre la capitale en seulement une heure. Le TER permet également de venir en 1h35.
- Châlons-en-Champagne est également une gare importante du réseau TER Grand Est. Il est donc facile de venir par le train depuis les principales villes de la région ou des régions environnantes avec de nombreuses liaisons quotidiennes.

Quelques liaisons quotidiennes :

- Reims (50 min)
 - Paris (1h à 1h30)
 - Lille (2h)
 - Strasbourg (3h)
 - Orléans (3h30)
 - Dijon (4h)
-
- La gare de Châlons-en-Champagne se trouve à 30min à pied du stade, desservi aussi par le bus (SITAC) numéro 1.

En avion

- Aéroport de Paris-Val-de-Marne, rue Louis Blériot, 51320 Bussy-Lettrée

Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur Marc Truffaut

Président de la Ligue Sport Adapté Grand Est

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Rachel NAGET
Secrétaire général	Arthur AUBRY
Commission Coordination / Logistique	Arthur AUBRY
Commission Sportive	Arthur AUBRY
Commission Médicale	Chloé MOINGS
Commission Restauration	Marc Truffaut
Commission Partenariats / Hébergement	Arthur AUBRY & Chloé MOINGS
Commission Communication	Arthur AUBRY
Commission Animation / Bénévolat	Chloé MOINGS
Commission Développement Durable	Arthur AUBRY

Cadre technique national athlétisme	Hervé DEWAELE herve.dewaele@sportadapte.fr
Délégué technique fédéral du championnat [cf. courrier d'attribution du championnat]	Alexandre STEUX alexandre.steux@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale athlétisme	Frédéric DRIEU frederic.drieu@sportadapte.fr



COL France para athlétisme adapté 2023
Ligue Sport Adapté Grand Est Arthur Aubry

5 avenue Ampère
51000 Chalons en Champagne

0641538727 – arthur.aubry@sportadapte.fr

Programme prévisionnel

Jeudi 22 juin 2023

14h00 - 18h00	Accueil des délégations Gymnase Daniel Cabot
18h00 - 19h30	Réunion des entraîneurs Club House COC Rugby
19h30 - 21h00	Repas Gymnase Daniel Cabot

Vendredi 23 juin 2023

09h00 - 12h00	Épreuves Stade des Frères Lauvaux
11h30 - 14h00	Repas Gymnase Daniel Cabot
14h00 - 18h00	Épreuves Stade des Frères Lauvaux
19h00 - 21h00	Repas Gymnase Daniel Cabot

Samedi 24 juin 2023

09h00 – 12h00	Phases finales au Stade des Frères Lauvaux
11h30 - 14h00	Repas au Gymnase Daniel Cabot
14h00- 17h00	Phases finales au Stade des Frères Lauvaux
18h00	Fin du championnat
20h30	Repas de gala au Capitole en Champagne

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [vendredi 26 mai 2023](#)

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Le jeudi 22 juin 2023 à partir de 14h00
Au gymnase Daniel Cabot
Rue René Lemoine, 51000 Châlons en Champagne

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de l'athlétisme en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de 11h30 à 14h00 les midis et de 20h à 21h30 les soirs

Ils auront lieu au :

Gymnase Daniel Cabot

Rue René Lemoine 51000 Chalons en Champagne.

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

Samedi 24 juin 2023 à partir de 20h

Au Capitole en Champagne

68 avenue du président Roosevelt, 51000 Châlons en Champagne

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

Dimanche 25 juin 2023 à partir de 8h et jusque 11h

Au Stade des Frères Lauvaux

15 rue René Lemoine, 51000 Châlons en Champagne

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Aucun hébergement collectif n'est mis en place pour ce championnat.

Équipe médicale

Une équipe médicale de la Croix Blanche sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Présence d'un ostéopathe le jour de la compétition.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para athlétisme adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para athlétisme adapté

Modalités d'inscription

Le championnat de France Para athlétisme Adapté relève du règlement athlétisme FFSA.

Peuvent participer au championnat de France Para athlétisme Adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2022-2023 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.
Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 15 du dossier).

Le référent championnat de France de la CSN para athlétisme adapté FFSA en charge de la partie informatique – **Jean Claude Herry** (jc.herry@athle29.info) doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **vendredi 26 mai 2023**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 26 mai 2023**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN para athlétisme adapté – **Annick BIEHLER et Daniel AVIGNON** – et le Cadre technique national de la discipline – **Hervé DEWAELE** – est programmée le :

22 juin 2023 à 20h00
Au stade des frères Lauvaux
15 rue René Lemoine, 51000 Chalons en Champagne.

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à fred.drieu@sportadapte.fr

Échauffement et compétition

L'échauffement pourra s'effectuer sur le terrain de foot en herbe se trouvant à proximité de la piste d'athlétisme, au sein du complexe sportif.

Une tribune couverte et des vestiaires, situés sous cette dernière seront à disposition durant toute la compétition.

Le terrain de football en synthétique n'est pas terrain d'échauffement, nous vous prions de pas l'utiliser.

Équipements sportifs

Une tenue sportive est obligatoire avec un maillot d'association sportive, pointes d'athlétisme 6mm maximum. Baskets, short et t-shirt du club FFSA. PENSEZ À PRENDRE DES ÉPINGLES POUR LES DOSSARDS (4 par dossard).

Pour les chaussures à pointes (sprints, saut, lancer de javelot) les pointes ne doivent pas excéder une taille de 6mm.

Catégories d'âge Inscriptions

Catégories	Moins 21 ans	Séniors	Vétérans 1	Vétérans 2
2022 - 2023	2002 à 2004	2001 à 1983	1982 à 1973	1972 et avant

Inscriptions

Merci de renvoyer le document rempli à l'adresse mail du COL :

Lien pour télécharger le formulaire inscriptions :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1ODX9ICWvJOn1n6DVI_ZUCrvZRDTq1_IF/edit?usp=sharing&oid=115361068363614243052&rtpof=true&sd=true

PS : ouvrir le lien, puis téléchargez le document pour pouvoir le modifier avant envoi au COL.

Contrôle et validation des engagements sur le site : <http://para-athletisme-adapte-2023.engagements.fr>

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à Hervé Dewaele herve.dewaele@sportadapte.fr

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France para athlétisme adapté pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e) M./M^{me}

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France para athlétisme adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Je soussigné(e) M./M^{me}

représentant légal de M./M^{me}, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France para athlétisme adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Arthur AUBRY – COL France Para athlétisme adapté
5 avenue Ampère, 51000 Châlons en Champagne
0641538727 – arthur.aubry@sportadapte.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 26 mai 2023 :

- La fiche association via le fichier d'inscription Excel
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**
- La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

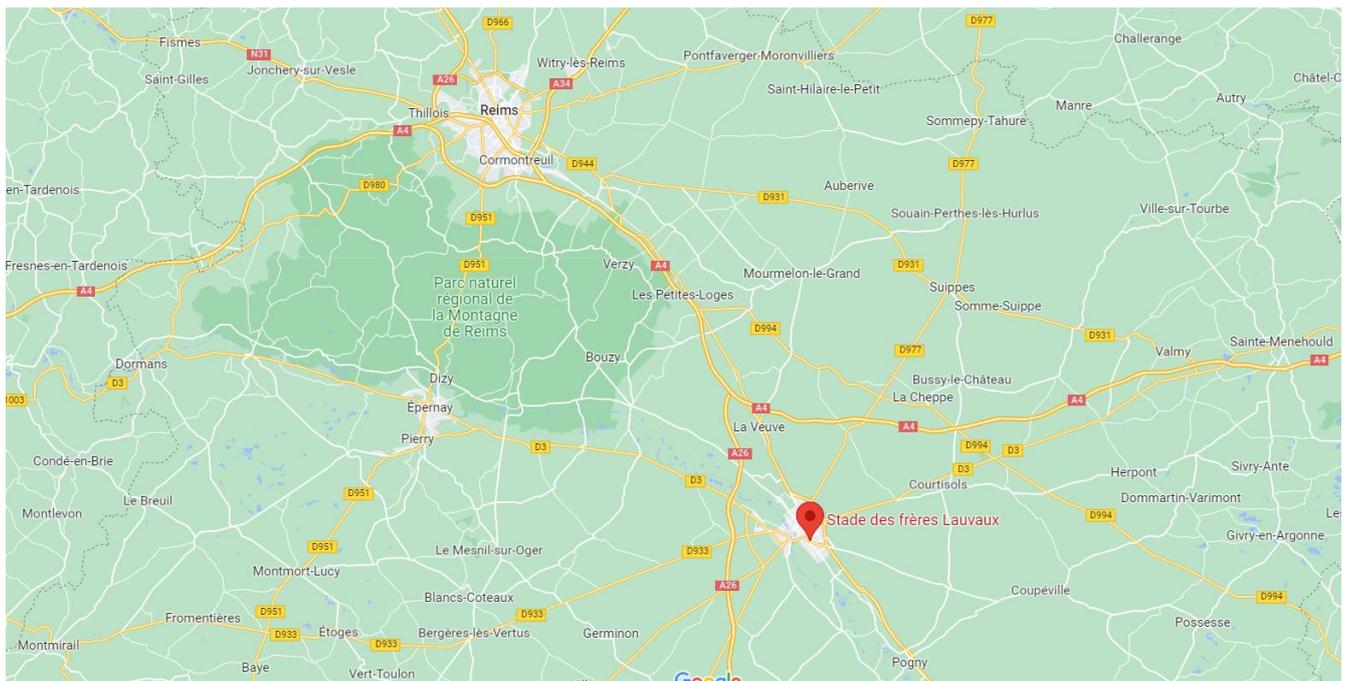
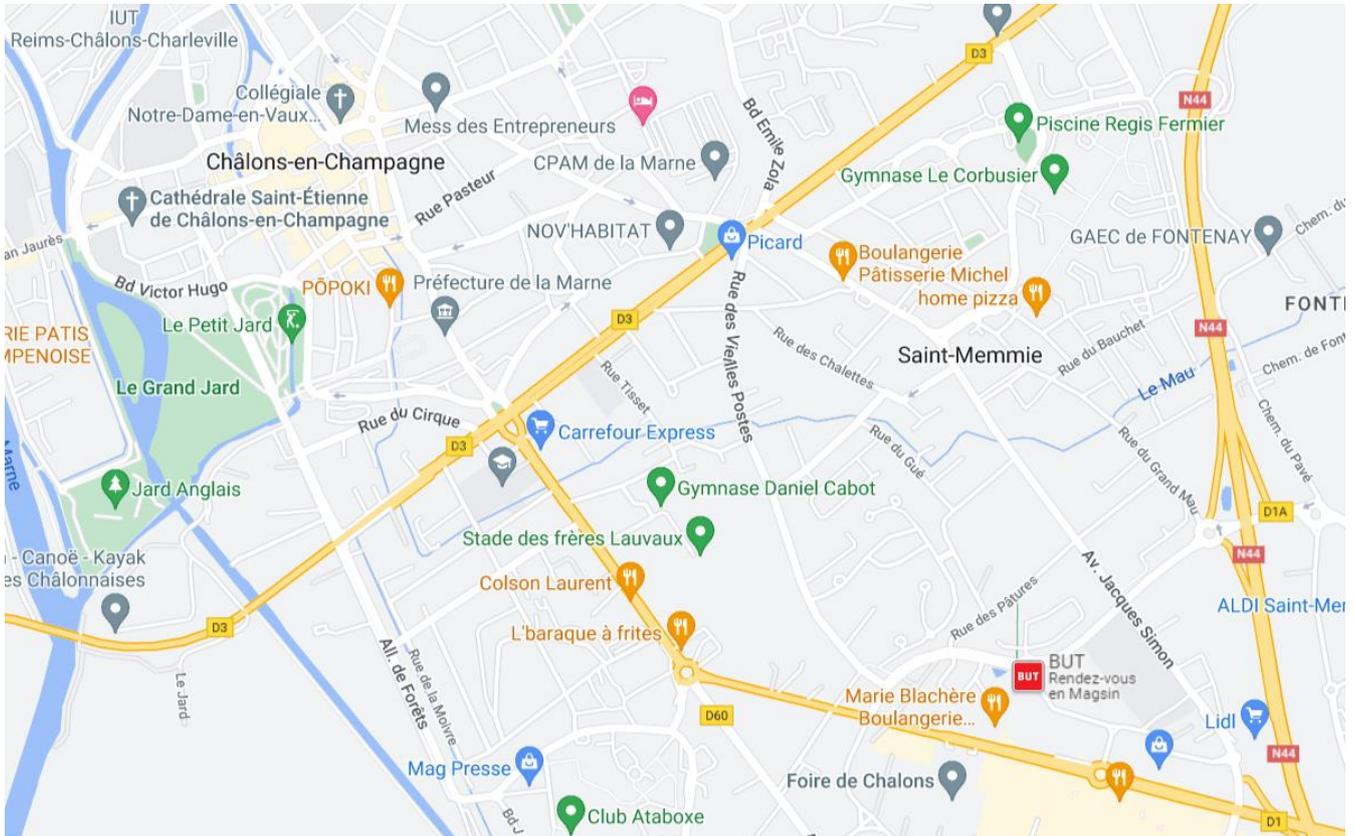
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès





Légende :

1. Gymnase Daniel Cabot (Accueil + repas)
2. Terrain d'échauffement
3. Piste d'athlétisme + aire lancer de javelot
4. Tribune + vestiaire
5. Aire de lancer de vortex
6. Poste de secours
7. Aire de lancer disque + Marteau
8. Club House (reunion technique)
9. Aire de lancer de poids
10. Sautoir longueur + triple saut

Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Ibis style	19 rue Lochet 51000 Châlons en Champagne 03 10 14 82 93	118€ un lit double 118€ 2 lit simple	1.7km
Bristol	77 avenue pierre Semard 51510 Fagnières 03 26 68 24 63	72€ Chambre simple 78€ chambre double 82€ chambre twin 110€ chambre familiale	3.6km
B&B	5 rue Michel menard 51000 Châlons en Champagne 08 92 70 23 50	65€ Chambre double	4.3km
Enzo hôtel	10 avenue du 8 mai 1945 51000 Châlons en Champagne 03 26 21 12 57	50€ chambre simple	4.3km
Ibis	Complexe agricole du mont bernard 51000 Châlons en Champagne 03 26 65 16 65	91€ 1 lit double 91€ 2 lits simple	4.5km
Kyriad	Avenue du 8mai 1945 51520 Saint Martin sur le Pré 03 26 70 41 02	83€ chambre simple	4.3km
Hotel de la cité	12 rue de la charrière 51000 Châlons en Champagne 03 26 64 31 20	A partir de 51€	1.5km
B&B	2 rue Henri Moissan 51430 Bezannes 08 92 70 20 58	72€ Chambre double	53 km
Hôtel restaurant campanile Reims est	Rue Edouard Branly 51500 taissy 03 26 49 06 10	59€ chambre double	47km



Partenaires institutionnels

Soutenu par



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

